

Séance du 9 septembre 2019 à 19 heures 30**SEANCE ORDINAIRE****Présidence :** **Monsieur Jean BINDER****Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2019.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Approbation pour la Fondation de créer des cédules hypothécaires pour l'immeuble sis 4, chemin des Briffods (projet de délibération n°206/19).
4. Approbation du projet de rénovation du bâtiment sis 156, route de Choulex (local de la pétanque et espace disponible) (projet de délibération n°207/19).
5. Rapport des commissions.
6. Communications de l'Exécutif.
7. Propositions individuelles et questions.
8. Naturalisation (huis clos).

Présents : Mmes Patricia GAILLARD, Christine JEANNERET, Delphine KRÄHENBÜHL et Judith SEYDOUX

MM. Fabrice CORTAT, Lucien DERUAZ, Pascal DROZE, Jérôme SCHÖNI et René WEIDELI

Exécutif : M. Patrik RECHSTEINER, maire
M. Jean-Luc JAQUET, adjoint**Excusés :** Mme Anne MEYLAN
M. Claude PETREMAND
M. Raphaël REY
M. Christophe SENGLLET, adjoint**Procès-verbal :** Mme Katarina CHEVRON RIZZETTO

M. J. Binder ouvre la séance du Conseil municipal à 19 heures 30.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2019

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteur, en tenant compte des remarques suivantes :

Page 1787 : **Mme J. Seydoux** demande que soit précisé 25 avril 2020.

Page 1789 : **Mme D. Krähenbühl** souhaite que soit ajouté à son intervention : [...prenne autant de temps] et monopolise quatre places de stationnement pendant un mois.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

M. J. Binder excuse les absences de **Mme A. Meylan**, **M. C. Pétremand**, **M. R. Rey** et **M. C. Senglet**.

3. Approbation pour la Fondation de créer des cédules hypothécaires pour l'immeuble sis 4, chemin des Briffods (projet de délibération n°206/19)

M. J. Schöni explique que le but est de garantir le prêt hypothécaire auprès des banques et de permettre de désengager la commune. **M. P. Rechsteiner** ajoute que lors de la rénovation de l'immeuble sis 4, chemin des Briffods, le Conseil a donné son accord à la Fondation pour une rénovation à hauteur de Chf 1'100'000.- et la possibilité de prendre les engagements bancaires à hauteur de ce montant, avec la caution de la commune. Des cédules hypothécaires vont être créées pour ce bâtiment, alors que sur tous les autres immeubles des cédules sont disponibles. La Fondation serait ainsi seule porteuse de ses dettes. La commune n'aurait plus d'engagement pour la Fondation, donc une dette par habitant diminuée.

M. J. Binder fait lecture du projet de délibération.

Le projet de délibération N° 206/19 est approuvé par 9 voix pour, soit à l'unanimité, dont la teneur est la suivante :

*Vu la volonté de la Fondation immobilière de la commune de Choulex de créer des cédules hypothécaires pour l'immeuble sis 4, chemin des Briffods à hauteur de **Chf 1'100'000.-**.*

Vu le rapport de la commission des finances du 28 août 2019,

Vu la délibération n°14/15 pour le cautionnement d'un crédit pour la rénovation complète de l'immeuble sis 4, chemin des Briffods,

*Conformément aux statuts de la Fondation immobilière de la commune de Choulex du 11 mai 2015, sur proposition de Monsieur le Maire, **LE CONSEIL MUNICIPAL décide par 9 voix soit à l'unanimité***

*1) D'autoriser la Fondation immobilière de la commune de Choulex à créer des cédules hypothécaires auprès d'un notaire du Canton de Genève, à concurrence d'un montant de **Chf 1'100'000.-**.*

4. Approbation du projet de rénovation du bâtiment sis 156, route de Choulex (local de la pétanque et espace disponible) (projet de délibération n°207/19)

M. J. Binder informe que les commissions des bâtiments et des finances se sont réunies conjointement le 28 août. **M. P. Rechsteiner** présente les plans du projet. Il précise que l'autorisation de construire entre en force le 20 septembre 2019 mais que le locataire n'a toujours pas quitté les lieux. Une procédure en demande d'évacuation a été

engagée avec **Me Jean-Marc Siegrist**. Un délai de deux ans et demi avait été accordé au locataire. La commune souhaite aller de l'avant. Les travaux pourraient tout de même commencer dans la partie « local de pétanque ».

M. L. Déruaz demande si le local pourra être utilisé pendant l'hiver. **M. P. Rechsteiner** attendait d'avoir toutes les données nécessaires avant de pouvoir informer les sociétés de pétanque. Les travaux débuteront en novembre et le local sera inutilisable durant six mois.

M. J. Binder fait lecture du projet de délibération.

Le projet de délibération N° 207/19 est approuvé par 9 voix pour, soit à l'unanimité, dont la teneur est la suivante :

Vu la volonté de la commune de rénover le local anciennement utilisé par la société de pétanque,

Vu le souhait de la commune d'aménager un local à disposition des sociétés et des habitants,

Vu le projet établi par le bureau Tanari du 16 mai 2019,

Vu le devis établi par le bureau Tanari et retravaillé en commission des finances et bâtiments du 28 août 2019,

Vu l'autorisation de construire DD 112429 du 20 août 2019,

Vu le préavis positif de la commission des finances et des bâtiments lors de sa séance du 28 août 2019,

vu l'art. 30, alinéa 1, lettres e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition de Monsieur le Maire, **LE CONSEIL MUNICIPAL décide par 9 voix soit à l'unanimité**

1. De réaliser les travaux de rénovation du bâtiment sis 156, route de Choulex.
2. D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit de **Chf 380'000.-** destiné à ces travaux.
3. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Choulex dans le patrimoine administratif.
4. D'autoriser Monsieur le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de **Chf 380'000.-** afin de permettre l'exécution de ces travaux.
5. D'amortir la dépense de **Chf 380'000.-** au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le N°3410.00.33000.01 dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2021.

5. Rapport des commissions

Aménagement et Préavis

Mme D. Krähenbühl informe que la commission s'est réunie à deux reprises, soit le 1^{er} juillet et ce soir avant le Conseil.

1^{er} juillet :

- Deux demandes de préavis ont été examinées et préavisées favorablement.
- Point sur le dossier Galetto : **MM. Cédric et Michel Galetto** ont été reçus par l'Exécutif au sujet de la servitude de passage qui doit être inscrite sur la parcelle 2814. Suite au refus de **M. C. Galetto** de l'emprunter, l'Exécutif a décidé de solliciter l'arbitrage du département par l'intermédiaire d'un avocat. La servitude sera inscrite et engazonnée, mais aucun frais supplémentaire ne sera engagé pour le moment.
- Divers :
 - o modification de zone de Chevrier : à l'issue de la mise à l'enquête publique, le dossier a fait l'objet de quatre observations auxquelles la commune se doit de répondre. A la rentrée, le Conseil municipal aura à se prononcer sur ce dossier ;
 - o Bonvard - recours de **M. André Cornaz** : l'accord verbal dans lequel il s'engageait à lever son recours ~~n'a pas été abouti~~ n'a pas été honoré ;
 - o local de pétanque : **M. Jacques Schambacher** occupe illicitement les locaux depuis le 1^{er} juillet. **Me Jean-Marc Siegrist** a été mandaté pour faire avancer le dossier et obtenir la libération immédiate des locaux ;
 - o dossier Grely : l'autorisation de rénover sa maison a été octroyée à **M. Pierre-André Grely** sous réserve d'aménager trois places de parking. Cette exigence n'a pas été respectée. **Me Jean-Marc Siegrist** a également été sollicité pour faire valoir les droits de la commune.

Ce soir :

- En l'absence de **M. C. Senglet, M. P. Rechsteiner** a fait part à la commission des réponses préparées suite aux observations reçues à l'issue de l'enquête publique pour la modification de zones de Chevrier. La partie « déclassement » du dossier sera mise en attente. Le Grand Conseil prépare une nouvelle loi sur la fiscalité qui prévoit de taxer les plus-values. L'impact financier sera calculé pour décider de la suite à donner à cette modification de zone. Pour répondre à la question de **M. J. Schöni**, c'est la commune qui avait demandé cette modification de zone.
- Echange de terrains en zone agricole : la commission a décidé de ne pas accéder à la demande car le terrain concerné est actuellement exploité par un agriculteur.
- Projet de rénovation des Jardins de Choulex : la commission est favorable sur le principe.

Bâtiments

M. J. Binder informe que la commission s'est réunie conjointement avec la commission des finances le 28 août pour le local de pétanque. Il n'a rien de plus à ajouter.

Culture & Jeunesse

En l'absence de **Mme A. Meylan, Mme P. Gaillard** informe que la commission ne s'est pas réunie, mais une séance est prévue le 23 septembre.

Environ 60 personnes ont pu apprécier la grande qualité de la représentation donnée par le Théâtre de Carouge le 22 août dernier au stade. La pièce était magnifique et les décors très réussis.

M. J.-L. Jaquet rappelle que Roadmovie diffusera le film « Le Vent tourne » le 15 octobre à la salle communale. Un programme scolaire est prévu l'après-midi et la séance du soir sera ouverte au public.

Mme A. Meylan a demandé que soit félicité **M. Yves Scheller** pour son titre de champion suisse d'orthographe, catégorie « senior ».

Environnement-agricole

M. R. Weideli informe que la commission s'est réunie le 2 septembre pour aborder les points suivants :

- **Zerowaste** : le 7 novembre est prévu un atelier de fabrication de produits de nettoyage et lessives. Sur inscription uniquement, des groupes de maximum 20 personnes seront organisés, en deux séances si besoin. Une verrée sera également offerte.
- **Journée nature 25 avril 2020** : en se basant sur les précédentes éditions, une cinquantaine de personnes devraient être présentes. Le matin, des activités seront organisées par l'association « La Libellule ». Pour l'après-midi, la commission prévoit une opération de nettoyage sur le territoire de la commune ou éventuellement un autre atelier Zerowaste.
- **La Nuit est belle** : le 26 septembre, plusieurs communes suisses et françaises participeront à une opération d'extinction de l'éclairage public afin de sensibiliser la population à la pollution lumineuse. Un tous-ménages sera diffusé prochainement. La commission organise un moment convivial à la salle avec une verrée.
- **Divers** :
 - une commande de 12'000 sacs à déjections canines a été passée ;
 - le 19 septembre, il se rendra au 4^{ème} atelier du développement durable qui aura pour sujet l'agriculture.

M. R. Weideli aimerait recevoir les données collectées par les radars de vitesse sur la route des Jurets pour préparer une présentation pour le prochain conseil.

Il fait part d'une démarche intéressante de la Ville et du Canton de Genève qui organisent des rencontres visant à renforcer les liens ville-campagne et à favoriser l'agriculture de proximité. Les détails seront transmis aux conseillers.

Il présentera la quinzaine de l'urbanisme lors du prochain conseil.

Finances et Naturalisations

Mme J. Seydoux informe que la commission s'est réunie le 12 août pour les naturalisations et le 28 août conjointement avec la commission des bâtiments. La prochaine réunion est prévue le 7 octobre pour le budget.

Information

M. P. Droze informe que la commission ne s'est pas réunie. Une séance aura lieu en octobre pour la troisième newsletter. Il doit avancer sur le projet de calendrier.

Routes et canalisations & PC-Feu

En l'absence de **M. C. Pétremand**, **M. J. Binder** informe que la commission s'est réunie le 20 juin :

- la commission a accueilli **une délégation d'habitants** du chemin des Princes pour entendre ses doléances ;
- **courrier de la famille Ziegler** : des demandes ont été faites à Trafitec concernant les points soulevés ;
- **Sortie du chemin des Cocandes** : il est décidé de demander un « cédez le passage » au niveau des râteliers à vélos ;
- **Point sur l'entretien des routes** : le chemin des Princes sur sa partie haute a subi de gros dégâts suite à l'orage du 15 juin. Les réparations ont été effectuées. Les autres routes communales sont dans l'ensemble en bon état et régulièrement entretenues par les cantonniers.
- **Dossier Trafitec** : une note contenant 7 priorités a été adressée au bureau d'ingénieurs qui y donnera suite.

Durant l'été, une réunion s'est tenue à la mairie avec **M. C. Pétremand**, l'Exécutif et **M. Michel Savary** de Trafitec pour limiter le trafic à Chevrier et à la Gouille-Noire.

Scolaire

En l'absence de **M. R. Rey**, **M. L. Déruaz** informe que la commission ne s'est pas réunie.

Sociale

Mme C. Jeanneret informe que la commission s'est réunie le 2 septembre :

- **sortie des aînés** : tout semble être organisé ;
- **soirée « dépistage du cancer » - 12 novembre** : il a été question de la communication, des horaires et des besoins.
- **paniers des aînés** : la lettre d'annonce aux aînés sera remaniée ; il leur sera demandé d'annoncer leur présence ou absence. Le contenu du panier sera relativement proche de celui de l'année dernière ;
- **subvention FGC (Fédération Genevoise de Coopération)** : la somme disponible sera distribuée sur les cinq projets proposés ;
- **conférence Miraka - 23 septembre** : la représentante malgache de l'association sera présente et la séance est ouverte à tous les conseillers intéressés ;
- **prochaine commission - 4 novembre à 18h30** : la répartition des subventions sera discutée et les dossiers peuvent être consultés au secrétariat.

Sports

Mme P. Gaillard informe que la commission ne s'est pas réunie.

Elle rappelle qu'un tournoi de pétanque aura lieu ce samedi au stade.

Les compétitions de football ont repris samedi dernier avec le 16^{ème} de finale de la coupe suisse senior +50.

Elle souhaite féliciter **M. P. Droze** qui a terminé en 11 heures l'Ultra-Marathon de Zermatt sur 50 km avec 3600m de dénivelé.

Elle transmet également ses félicitations à **Mme Céline Rechsteiner** qui a participé au Marathon de Zermatt et à **Mme Caroline Rizzi** qui a terminé le Marathon de la Jungfrau en moins de 4 heures.

Fondation immobilière

M. J. Schöni informe que la Fondation ne s'est pas réunie. Le bureau d'architectes Lopreno a été reçu à la mairie pour la rénovation de l'immeuble sis 111-113-115, route de Choulex

EVE (Espace de vie enfantine) Puplinge

En l'absence de **M. C. Pétremand**, **M. J. Binder** informe que la fondation pour la petite enfance s'est réunie le 29 août. Il a été question de la rentrée scolaire 2019, du nouveau personnel, du taux de remplissage qui se monte à plus de 97% au jardin d'enfants et se situe entre 85 et 95% pour la crèche, du système de contrôle interne qui a été validé, du budget 2020, des problèmes liés à la canicule, des courriers des parents et du remplacement d'une des membres du Conseil de fondation. La prochaine séance est fixée au 12 novembre.

6. Communications de l'Exécutif

M. P. Rechsteiner informe que:

- 19 juin : il s'est rendu à une séance de l'ACG ; le sujet principal traité était un projet de loi du Conseil d'Etat sur l'écîetage qui touche 15 communes les mieux loties pour une participation financière versée directement à l'Etat en lieu et place d'une contribution à la péréquation intercommunale ;
- 24 juin : avec **M. C. Senglet**, il a reçu **M. Jean-Luc Mathey**. Des créneaux supplémentaires pour le cours de badminton ont pu être trouvés. **M. F. Cortat** intervient pour informer que **Mme Corinne Schopfer Bringen**, qui a beaucoup œuvré pour le badminton à Choulex, est décédée le 6 septembre ;
- 8 juillet : toujours avec **M. C. Senglet**, **MM. Benjamin Lavizzari** et **Basile Payot** ont été reçus à la mairie pour donner le planning de rénovation de la maison « Muff » à Chevrier. Les travaux vont démarrer en septembre ;
- 22 juillet : il a reçu la société Swiss green avec **M. C. Senglet** pour le suivi de traitements bio pour les terrains du stade ; la qualité du sol s'est améliorée et des progrès sont encore attendus ;
- 22 juillet : il a reçu, avec **M. C. Senglet**, **Mme Laetitia Cottet** de l'office de l'urbanisme pour la modification de zones de Chevrier ;
- 22 juillet : toujours avec **M. C. Senglet**, le bureau Oxalis a été reçu concernant le recours de **M. André Cornaz** à Bonvard ;
- 5 août : il a reçu, avec **M. J.-L. Jaquet**, **M. Gilbert Privet** concernant le projet d'implantation de containers enterrés aux Cocandes, en face du parking souterrain ; une proposition a été envoyée à la copropriété qui doit se positionner ; le but est de supprimer la levée des déchets sur une partie de la route de Choulex ;
- 12 août : il s'est rendu à Vandœuvres avec **M. C. Senglet** et **M. J.-L. Jaquet** pour une séance concernant la fusion des compagnies de pompiers. Une séance « routes et sécurité » est fixée au 30 septembre conjointement avec Vandœuvres ; le but est de voter la fusion des compagnies en octobre ;
- 19 août : **M. Benjamin Lavizzari** et **M. Xavier Canonica** de Swissroc ont été reçus concernant le projet d'appartements protégés au Jardins de Choulex ;
- 26 août : il a assisté à une séance de conciliation concernant le recours de Bonvard avec **M. C. Senglet**, **M. J.-L. Jaquet**, **M. André Cornaz** et **Me Jean-Marc Siegrist**. La Présidente a fortement recommandé à **M. André Cornaz** et à la Commune de trouver un arrangement. Une convention a été mise en place et

transmise au juge ; l'effet suspensif pourrait être levé à l'exception de l'emplacement de l'arrêt de bus et de la bande herbeuse près de chez lui ; cet accord a pu être signé le 28 août ; nous sommes dans l'attente de la validation du tribunal ;

- 26 août : il s'est rendu à Puplinge avec **M. J.-L. Jaquet** à une séance intercommunale ; il a été question des mesures à prendre concernant les incivilités canines dans les surfaces agricoles et des lignes TPG ;
- 27 août : il s'est rendu à une séance de l'état civil notamment pour fixer le budget ;
- 4 septembre : il a été invité à l'Ambassade d'Autriche pour fêter la nomination de **Mme Tatiana Valovaya** au titre de directrice générale de l'ONU à Genève ;

M. J.-L. Jaquet informe que :

- les travaux de canalisations à Bonvard se déroulent bien, même si un peu de retard a été pris à cause du recours ;
- 22 juillet : il a reçu, avec **M. C. Pétremand**, **M. Michel Savary** venu présenter les mesures de ralentissement pour la sécurité dans le village : une proposition a été faite pour implanter un passage piétons derrière la Croix de Choulex face au chemin des Ecoliers, ce qui nécessiterait de prolonger l'îlot central ; un stop remplacerait le cédez-le-passage en direction du tea room ; une bande jaune pour les piétons, protégée par des potelets, serait dessinée sur la route de Choulex, à gauche en montant (entre la Croix et la Gouille-Noire) ; des places de stationnement seraient marquées le long de la route de Choulex ; la fermeture de Chevrier en « riverains autorisés » et celle du chemin de la Gouille-Noire selon certains horaires ont également été proposées ; le plan d'implantation est attendu afin de savoir si l'OCT (Office cantonal des transports) entre en matière ;
- il rappelle aux Conseillers qu'une tenue correcte est exigée pour assister aux séances du Conseil et que le port du short n'est pas autorisé.

7. Propositions individuelles et questions

Mme D. Krähenbühl :

- S'inspirant des changements effectués à Vandoeuvres, elle s'enquiert de la possibilité de limiter la vitesse à 30km/h sur la route des Jurets. Une demande en ce sens avait déjà été faite à l'Etat et elle sera réitérée.
- Les pavés sur le trottoir au début de la route des Jurets, devant la fontaine, empêchent les poussettes ou les handicapés de passer. **M. P. Rechsteiner** va se renseigner sur leur utilité et précise que le nouveau sens de circulation devrait changer la situation.
- Elle demande des nouvelles de l'engagement d'un deuxième patrouilleur. **M. P. Rechsteiner** répond qu'une seule réponse a été reçue à ce jour. Aucune suite n'a été donnée pour le moment, l'emplacement du passage pour piétons actuel n'étant pas adéquat. Il précise qu'il existe la possibilité de partager le poste.
- De nombreuses malfaçons dans les appartements du nouvel immeuble lui ont été signalées. **M. P. Rechsteiner** rappelle que le problème des parquets a déjà été traité. Concernant d'éventuels autres défauts, aucune plainte n'est parvenue à la ~~régie~~ à la Fondation.

Mme J. Seydoux :

- Elle signale que les abords du parking du stade ne sont pas entretenus. **M. P. Rechsteiner** annonce que le nécessaire a été fait la semaine passée.

M. J. Schöni :

- Il se renseigne sur la possibilité de marquer un passage pour piétons devant le Péché mignon, pour permettre aux personnes descendant du bus de traverser en sécurité. **M. P. Rechsteiner** va évaluer les possibilités.

Mme C. Jeanneret :

- Elle revient sur la proposition de mettre une signalétique à la sortie du chemin des Cocandes pour les problèmes de priorité. **M. P. Rechsteiner** informe qu'un courrier a été adressé aux usagers du chemin pour leur rappeler les règles de circulation à cet endroit. Une demande sera adressée à l'OCT.

M. J. Binder suspend la séance et passe la parole au public.

8. Naturalisations (huis clos)

M. J. Binder remercie l'assemblée et lève la séance à 21h27.
09.09.19/kcr